

Commune :  
DOURGES (274)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 1186 Y  
Document vérifié et numéroté le 17/11/2023  
A BETHUNE  
Par CHRISTOPHE MAKLES  
INSPECTEUR  
Signé

BETHUNE  
Pôle de Topographie et de Gestion Cadastreale)  
85, rue Georges Guynemer  
CS 20 712  
62407 BETHUNE CEDEX  
Téléphone : 03 21 63 10 10  
Fax : 03 21 63 10 74  
ptgc.620.bethune@dgifp.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)  
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au \_\_\_\_\_,  
B - En conformité d'un piquetage \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain  
C - D'après un plan d'arpentage ou d'alignement, dont copie ci-jointe, dressé  
le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_

Les propriétaires de \_\_\_\_\_ ont pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.

\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

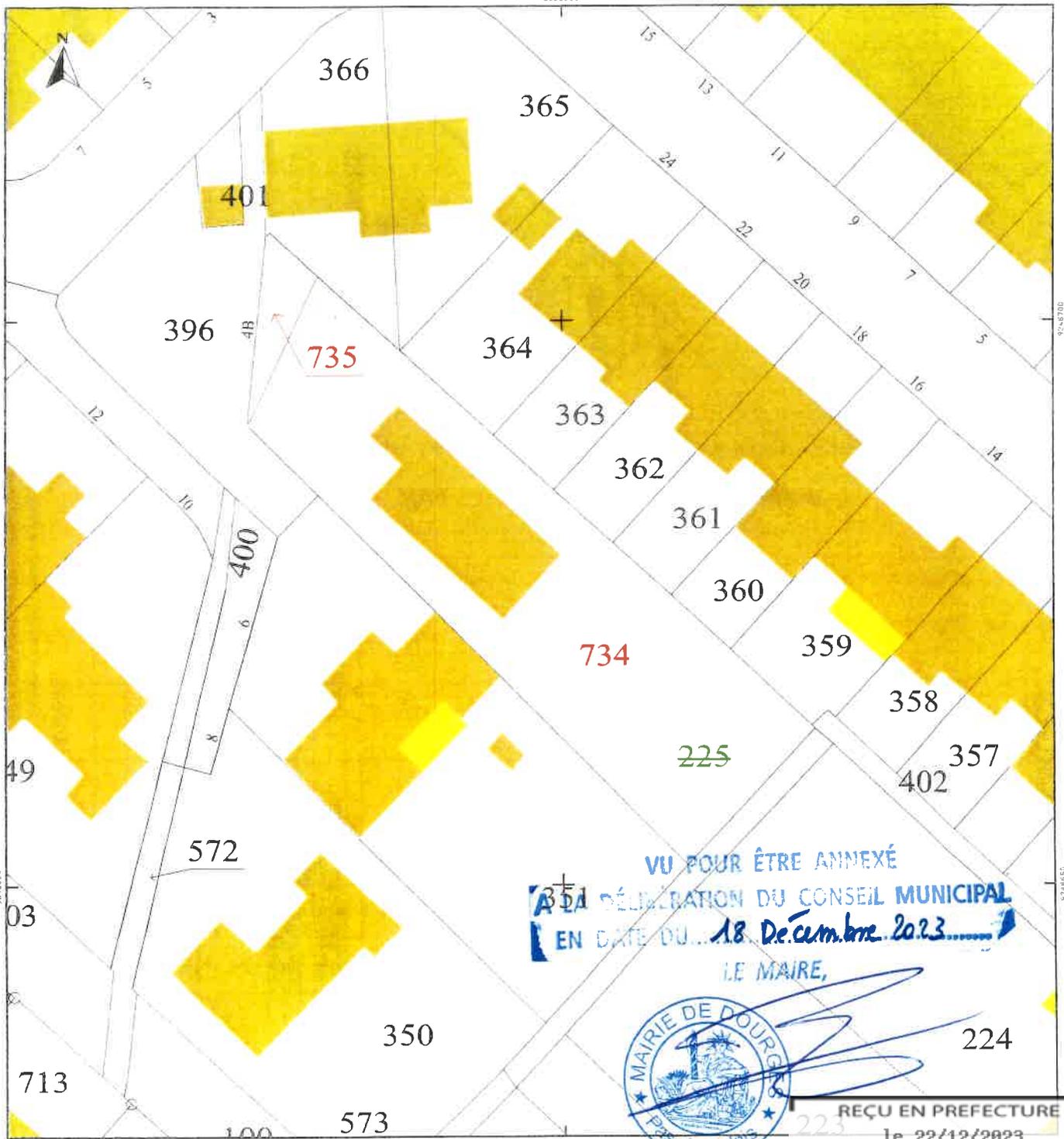
Section : AP  
Feuille(s) : 000 AP 01  
Qualité du plan : Plan régulier avant  
20/03/1980  
Echelle d'origine : 1/1000  
Echelle d'édition : 1/500  
Date de l'édition : 21/11/2023  
Support numérique : \_\_\_\_\_

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par LEJEAIL LIEVIN (2)

Réf. :  
Le 09/11/2023

PHILIPPE  
LEJEAIL ID  
Signature numérique  
de PHILIPPE LEJEAIL ID  
Date : 2023 11 22  
13:30:35 +01'00'

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan relevé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité municipale, etc...)



REÇU EN PREFECTURE  
le 22/12/2023

Application agréée E.legalite.com

# COMMUNE DE DOURGES

N°4b rue Louis Aragon

Section AP n° 734 et 735

(Section AP n° 225 avant division)

Propriété de M. Hamid LOUAHAB et Mme Sabine MESTROVIC

## PLAN DE DIVISION

ECHELLE : 1/150

Lever effectué le 02 août 2022

Numérotation cadastrale effectuée le 17 novembre 2023 par le DMPC n° 1186Y

CADASTRE		
N° avant division	N° après division	Contenance
AP n° 225	AP n° 735	0 a 43 ca
AP n° 225	AP n° 734	8 a 62 ca

Sommets de limite	Désignation	X	Y
1001	Intersection des clôtures privées	502.29	1008.00
1002	Angle du poteau ciment	503.90	997.00
Points d'appui	Désignation	X	Y
1011	Angle du poteau ciment	496.80	1009.37
1012	Angle du pilastre	512.49	989.33

REÇU EN PREFECTURE  
le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com

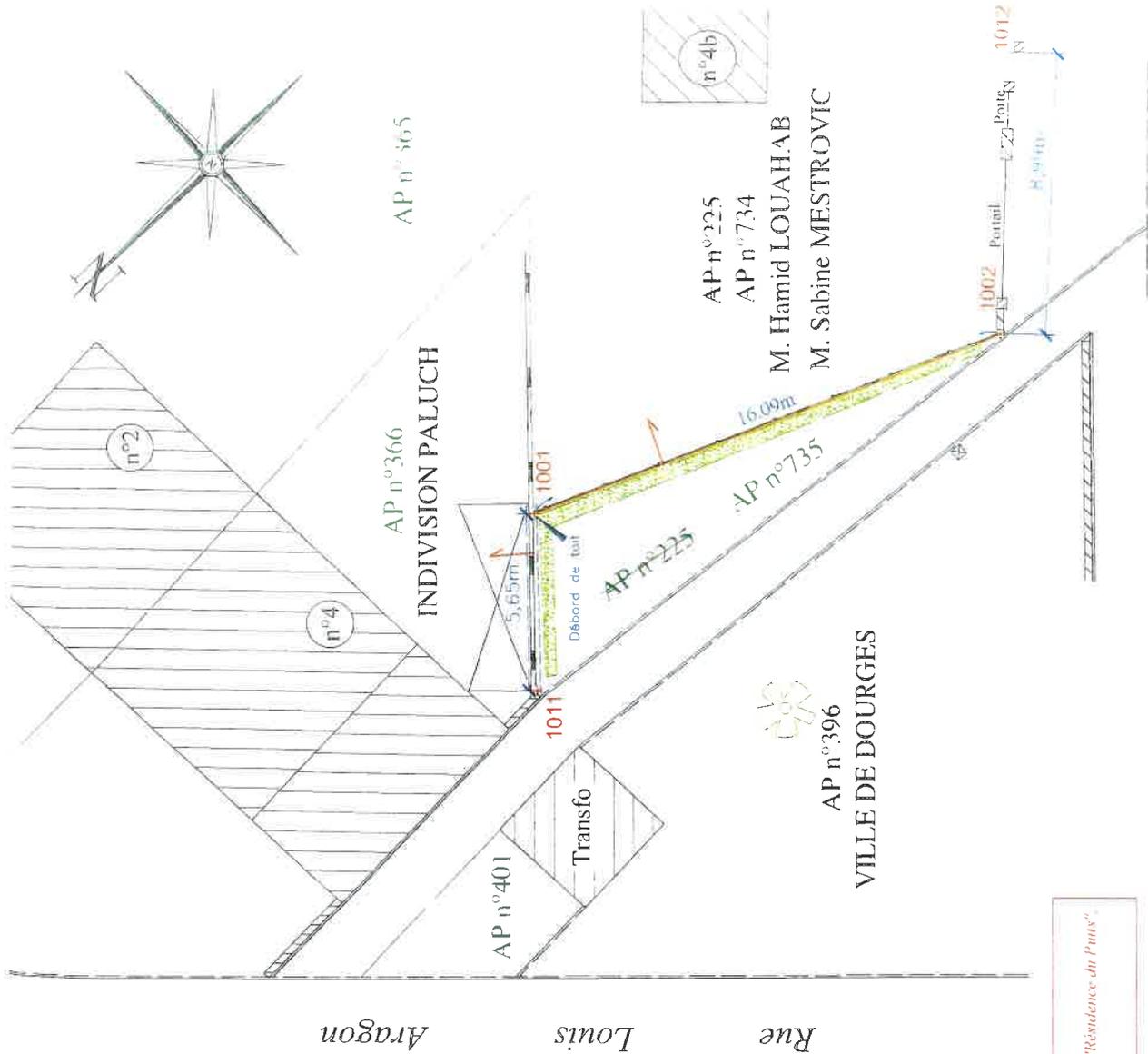
**REMARQUES**  
une de propriété des parcelles AP n° 396 et 366 a été révisée conformément au plan de division "Résidence du Puits"  
en juin 1983 par M. André SANNI (Géomètre-Expert à ARMENTIÈRES) (59).

**BINET LEJEAIL & ASS.**

Géomètre-Expert à LIEVIN  
345, rue de l'Abregain  
Tel 03 21 14 61 10 - Fax 03 21 14 61 11  
binet@binetlejeail.com

### LEGENDE :

- Application cadastrale - Limites non définies, contour du terrain
- Clôtures et murs privés (flèche orientée vers le fonds propriétaire)



Signature numérique  
de PHILIPPE LEJEAIL ID  
Date: 2023.11.22  
13:28:48 +0100

PHILIPPE  
LEJEAIL ID